



N^o 281

Le 13 novembre 1989

LE CANADA ADHÈRE À LA CHARTE DE
L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a signé aujourd'hui au nom du Canada, la Charte de l'Organisation des États américains (OEA). La cérémonie de signature, qui s'est déroulée au siège de l'OEA à Washington, D.C., faisait suite à un vote de l'Assemblée générale de l'Organisation par lequel ses membres ont chaleureusement accueilli le Canada, qui devient ainsi le 33ième membre de l'Organisation.

"Pour moi et pour mon pays, cette journée est historique," a dit M. Clark, "car aujourd'hui, le Canada se joint à la plus ancienne organisation régionale au monde, qui est aussi le principal pilier du système interaméricain".

"Aujourd'hui, enfin, nous pouvons prendre place à la table de l'Organisation des États américains", a dit M. Clark dans une allocution prononcée devant l'Assemblée générale de l'OEA.

L'adhésion du Canada à l'Organisation entrera en vigueur lorsqu'elle aura été officiellement ratifiée, le 1^{er} janvier 1990.

- 30 -

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures